Le traitement de la rage chez l'homme dans les campagnes vaudoises et fribourgeoises avant Pasteur : les observations thérapeutiques des Drs Guisan et Schaller au millieu du XIXe siècle

Autor(en): **Bosson, Alain**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Gesnerus : Swiss Journal of the history of medicine and sciences**

Band (Jahr): **58 (2001)**

Heft 3-4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-521527

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Gesnerus 58 (2001) 339–349

Le traitement de la rage chez l'homme dans les campagnes vaudoises et fribourgeoises avant Pasteur: les observations thérapeutiques des Drs Guisan et Schaller au milieu du XIXe siècle

Alain Bosson

Summary

The picture showing the little Joseph Meister being treated against rabies under Louis Pasteur's eyes, on July 6, 1885, has quickly become a symbol of the triumphant progress of medicine, even though diseases with high mortality like tuberculosis or diphtheria could still not be healed with efficient therapeutic means. But before the discoveries of Pasteur, what was actually, in daily practice, the kind of response an ordinary doctor could give to human rabies? A Swiss physician, Charles-Hector Guisan, developed a therapy based on the use of sodium arsenate, which he published in the columns of the *Gazette des Hôpitaux civils et militaires* in 1854. This arsenic therapy was to be put into practice on a larger scale in the canton of Fribourg by Dr Jean-Louis Schaller (1816–1880), who meticulously wrote observations in a notebook on the cases of 13 persons wounded by a rabid dog in 1855.

Résumé

Au milieu du XIXe siècle, quelques décennies avant les découvertes de Pasteur et la mise au point de son traitement antirabique (1885), un médecin vaudois pense avoir découvert une thérapeutique valable pour sauver ses patients mordus par des animaux atteints de rage. Docteur de la Faculté de médecine de Zurich (1838), Charles-Hector Guisan, praticien à Mézières entre 1840 et 1869, propose, à partir de ses nombreuses observations une thérapie

Alain Bosson, Conservateur du Patrimoine imprimé et des livres précieux, Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, case postale 1036, CH-1701 Fribourg (BossonA@fr.ch).

à base d'arséniate de soude, qu'il expose pour la première fois dans un article publié à Paris en 1854, dans la *Gazette des Hôpitaux civils et militaires.* Lors du traitement du cas évoqué dans son article, Guisan était entré en contact avec un confrère fribourgeois, Jean-Louis Schaller (1816–1880) qui, en sa qualité de secrétaire de la Commission de santé de Fribourg, fera recommander officiellement ce traitement à tous les médecins du canton par voie de circulaire, en juin 1862. Deux ans après cette première rencontre, les deux médecins se retrouvent au chevet des 13 personnes mordues par un chien enragé qui traverse le canton de Fribourg, entre le 7 et le 9 juin 1855. Schaller notera méticuleusement dans un carnet, jusqu'en février 1856, toutes ses observations sur l'évolution de l'état de santé de ses patients, décrivant de manière détaillée le traitement administré. Il en retire la conviction que la thérapeutique de son confrère Guisan a été déterminante dans la guérison des personnes mordues. A travers les observations de Guisan et de Schaller, leurs tâtonnements théoriques, leurs essais thérapeutiques, c'est une pratique médicale dans la réalité du terrain qui se dévoile, avec ses incertitudes, avec ses contradictions.

Introduction

L'image montrant le petit Joseph Meister auquel on administre un traitement antirabique sous les yeux de Louis Pasteur, le 6 juillet 1885, devient rapidement une icône de l'hagiographie médicale: il n'est pas jusqu'au plus humble almanach régional qui ne répercute, dans les mois et les années qui suivent, cette nouvelle porteuse d'espoir pour les malheureuses victimes de morsures d'animaux atteints par la rage. Le formidable écho médiatique autour de cette nouvelle thérapeutique masque le fait que la médecine, et pour longtemps encore, reste sans réponse efficace contre des maladies à forte mortalité comme la diphtérie ou la tuberculose, mais indique en revanche la forte valeur symbolique de cette première médicale: la rage «vaincue», zoonose le plus souvent transmise à l'homme par son meilleur ami, le chien, dont le dénouement fatal s'accompagne généralement d'une altération de la personnalité et de violentes crises d'agitation, avait de quoi frapper les esprits. Mais comment le corps médical traitait les cas de rage chez l'homme avant Pasteur? Une série de documents articulés autour d'un carnet manuscrit du docteur Jean-Louis Schaller nous permet d'apporter un début de réponse pour la Suisse romande, et plus particulièrement pour les cantons de Vaud et de Fribourg, pour la période qui s'étend du milieu à la fin du XIXe siècle.

L'étiologie et la nature de la rage: un débat médical animé

Tout au long du XIXe siècle, des théories contradictoires s'étaient affrontées au sujet de la rage. En 1874, dans l'important article intitulé «Rage chez l'homme» figurant dans le 81e volume du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales de Dechambre*, P. Brouardel résumait ainsi la situation:

> Malgré les documents accumulés sur cette question, la rage est inconnue dans sa nature, dans ses lésions. Nous ne la connaissons que dans son mode d'inoculation et dans ses effets, et depuis les temps les plus reculés nous sommes en présence de la même impuissance thérapeutique.[1]

Dans le sillage d'Edouard-François-Marie Bosquillon (1744–1816) et de son *Mémoire sur les causes de l'hydrophobie* (1802), plusieurs auteurs avaient même soutenu que la rage était une maladie imaginaire, une manifestation, en réalité, de désordres mentaux. Les thèses émanant des divers tenants du «courant négatif», comme les nomme dans son étude Jean Théodoridès[2], furent âprement combattues par la plus grande partie du monde médical de l'époque, mais sans que l'intense débat entre les diverses écoles ne parvienne à imposer, avant les découvertes de Pasteur, une théorie unique admise par la communauté scientifique. Une autre thèse à avoir connu un certain succès et à avoir soulevé des polémiques enflammées est la théorie des lysses, espèces de vésicules situées sous la langue, censées apparaître quelques jours après la morsure chez les sujets condamnés à développer la maladie. Cette thèse élaborée par le Dr Marochetti dans son ouvrage intitulé *Observations sur les causes de l'hydrophobie* (1821), admise ou combattue, sera discutée par les médecins tout au long du siècle[3].

Sur le terrain de la pratique médicale cependant, si l'on en juge par les documents que j'ai pu consulter pour la Suisse romande, ces querelles théoriques n'ont pratiquement aucune influence: c'est l'expérience personnelle et le jugement du médecin sur le terrain, parfois même les demandes pressantes du patient lui-même (pour qu'on lui administre, par exemple, des saignées) qui vont déterminer le type de traitement. Même si de nombreuses

1 Brouardel, P., «Rage chez l'homme», dans: A. Dechambre (éd.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* 81 (Paris 1874) 186.

2 Théodoridès, Jean, *Histoire de la rage. Cave canem* (Paris 1986).

3 En 1881 le Dr Long, médecin en chef de l'hôpital cantonal de Genève relevait, dans un cas de rage chez l'homme observé dans cet établissement par le Dr Witzenried, que le patient «ne présente pas de lysses» ajoutant «on donne ce nom à des vésicules siégeant à la face inférieure de la langue, de chaque côté du frein, qui ont été signalées par Marochetti et d'autres médecins grecs, comme le signe pathognomonique de la rage». Dr Long, «Note sur un cas de rage chez l'homme», *Revue médicale de la Suisse romande* 2 (1882) 65–73.

thérapeutiques proposées commencent le plus souvent par la cautérisation des plaies, la suite du traitement est d'une extrême diversité selon les praticiens, qui n'hésitent pas, par ailleurs, à tester d'autres remèdes lorsque leur efficacité ne leur semblait pas satisfaisante. Ce chèque en blanc thérapeutique laissé aux praticiens est bien illustré par ce passage tiré d'un article consacré à la rage et à son traitement dans un almanach populaire fribourgeois de 1870: «Nous nous étendrons peu sur le traitement, lequel est du ressort du médecin, à qui, comme le dit Trousseau, l'illustre clinicien de Paris, tout est permis, puisque le malade va mourir.»[4]

La rage: une cause mineure de mortalité

Transmise à l'homme par l'animal, généralement par la morsure d'un chien infecté par le virus rabique, la rage qui, lorsqu'elle se déclare est toujours mortelle, n'en est pas moins une affection rare chez l'homme, et dont la mortalité, en comparaison avec d'autres maladies, est très modeste. Selon les chiffres rapportés par Brouardel, basés sur les rapports du Comité d'hygiène, la rage aurait causé 685 décès entre 1850 et 1872, soit une moyenne d'environ 30 cas mortels par année[5]: même si cette statistique est quelque peu lacunaire, on est loin des chiffres concernant la mortalité par la diphtérie ou la tuberculose. En ce qui concerne le canton de Vaud, un rapport remis au Conseil d'Etat en janvier 1897[6] indique qu'il y aurait eu 14 décès causés par la rage entre 1840 et 1876, et 3 décès seulement enregistrés entre 1877 et 1896. En comparaison, 432 personnes sont décédées de tuberculose (phtisie) pour la seule année 1877, selon les statistiques relevées par Jean-Marc Morax[7]. La nature mystérieuse de la rage et l'impuissance de la médecine, le mode de transmission de la maladie rappelant le lien indissoluble de l'homme avec le règne animal, l'inexorable dénouement en cas d'infection avérée, les atroces souffrances qui accompagnent les derniers instants du malade sont autant d'éléments qui relèguent au second plan toute considération statistique. L'immense retentissement des découvertes de Pasteur est là pour nous le rappeler.

4 «De la rage. Ses symptômes, son traitement», *Nouvelles Etrennes fribourgeoises. Almanach des villes et des campagnes* 4 (1870) 144.
5 Brouardel, P., *Art. cit.* (n. 1) 192.
6 *Rapport au Grand Conseil sur la motion de M. le deputé Buchet demandant le séquestre continu des chiens* (Lausanne 1897).
7 Morax, Jean-Marc, *Statistique médicale du canton de Vaud* (Lausanne 1899) 50.

Le traitement antirabique du Dr Charles-Hector Guisan

Avant la fondation de l'Institut Pasteur de Paris (1888), vers lequel vont converger bon nombre de personnes mordues par des animaux enragés en provenance de Suisse romande[8], ce n'est pas du côté des laboratoires que les patients vont chercher des soins, mais auprès du médecin praticien, dont les observations et l'expérience personnelle dictera une stratégie thérapeutique qu'il espère efficace. Au milieu du XIXe siècle, un médecin de la campagne vaudoise pense avoir découvert une thérapeutique valable pour sauver ses patients mordus par des animaux atteints de rage. Docteur de la Faculté de médecine de Berne (1838)[9], Charles-Hector Guisan – grand-père du futur général Henri Guisan –, praticien établi à Mézières, dans le district d'Oron, entre 1840 et 1869, propose à partir de ses observations une thérapie à base d'arséniate de soude. Amené à porter ses soins à un domestique de l'auberge de Promasens, commune fribourgeoise limitrophe, il se signale aux autorités sanitaires du canton de Fribourg. Mordu à la main par un chien atteint par la rage le 24 juin 1853, Jean-Joseph Dorthe se voit administrer un traitement comprenant une cautérisation des plaies au moyen d'une solution de potasse caustique, puis 5 centigrammes de poudre de racine de belladone matin et soir (du 26 juin au 18 juillet). L'état du malade empirant, avec des accès de fièvre et des signes d'agitation, le Dr Guisan se livre à des saignées, se refusant dans un premier temps à recourir à l'arsenic – remède qu'il avait préconisé mais jamais encore administré à un patient atteint de rage –, avant de prescrire, à partir du 26 juillet, une pilule de 3 milligrammes d'arséniate de soude toutes les quatre heures. Dès le 30 juillet, l'état ne fera que s'améliorer, jusqu'à la guérison complète. Dans l'article consacré à ce cas qu'il fait publier à Paris en 1854, dans la *Gazette des Hôpitaux,* le Dr Guisan parvient à la conclusion qu'

> Il est évident que dans ce cas l'arséniate a eu une action décisive sur la marche et la guérison de la maladie. Celle-ci allait en empirant jusqu'au moment de l'emploi de cet agent thérapeutique; dès le deuxième jour le malade se trouvait mieux, et dès le quatrième il était rétabli.[10]

Mais en quoi consistait exactement ce traitement, et sur quelles intuitions se basait-il? Dans la thèse de doctorat qu'il consacre à la rage[11] et plus précisé-

8 Voir à ce sujet l'article très intéressant du Dr Heer «Une visite à l'Institut Pasteur», *Revue médicale de la Suisse romande* 8 (1888) 754–760, dans lequel on suit un patient lausannois de 16 ans accompagné à Paris pour y recevoir les soins appropriés. A notre connaissance, un seul ressortissant fribourgeois a été envoyé à Paris pour s'y faire traiter: il s'agit d'un instituteur d'Estavayer, Bondallaz, mordu le 7 octobre 1895. Mentionné dans la séance de la Commission de santé du 9 janvier 1896, AEF, DS Ia 9, p. 132.

9 Sa thèse de doctorat s'intitule *Essai sur la maladie de Bright* (Zurich 1838).

10 Charles-Hector Guisan, «Guérison d'un cas d'hydrophobie déclarée (rabies canina) par l'arséniate de soude», *Gazette des Hôpitaux civils et militaires* 27 (Paris 1854) 126.

11 Ernest Guisan, *De la rage. Considérations sur sa nature et son traitement. Dissertation inaugurale présentée à la Faculté de médecine de Berne* (Lausanne 1868).

ment à son traitement par l'arséniate de soude, Ernest Guisan précise les circonstances qui ont amené son père Charles-Hector à privilégier cette thérapeutique. Considérant que le virus rabique est un contagium composé «d'êtres organisés microscopiques, de germes vivants, se reproduisant peu à peu dans l'organisme à un degré incompatible avec la santé»[12], Guisan père se tourna vers un médicament qui puisse remplir la fonction d'un antibiotique moderne: «l'indication essentielle, je dirai unique, doit être de chercher à détruire ces animalcules, afin d'empêcher leur action délétère sur l'organisme.»[13] C'est en toute logique qu'il se tourne vers une substance à base d'arsenic, un des poisons les plus violents «détruisant le principe vital partout où il le rencontre»[14]. Administré le plus tôt possible, accompagné de saignées, le traitement par l'arséniate de soude consiste en une prise de 3 à 5 fois par jour – selon le patient – d'une dose de 1/20e de grain d'arséniate de soude, accompagné de saignées, le tout pendant une période de 6 à 7 semaines. Tirant les conséquences logiques de sa conception théorique de la maladie et de son mode de propagation dans l'organisme contaminé, Ernest Guisan relève l'inutilité de la cautérisation de la plaie si elle n'est pas effectuée *immédiatement* après la blessure, ce qui n'arrive pratiquement jamais, à moins d'être agressé par un animal enragé dans la salle d'attente d'un médecin. Dans la pratique, Ernest Guisan n'écarte pas la cautérisation «si le blessé le demande, et alors pour la forme, légèrement et sans en attendre de l'effet»[15].

Avec honnêteté, Ernest Guisan admet son ignorance devant l'action réelle du médicament, et rappelle que le cas de Dorthe est un cas isolé traité par son père, «loin d'être suffisant pour convaincre chacun»[16]. C'est dans le canton de Fribourg que d'autres cas de rage, traités par le Dr Schaller, nous permettent de repérer une application suivie de la thérapeutique de Charles-Hector Guisan.

1855: les annotations du Dr Schaller au chevet des treize victimes d'un chien atteint par la rage

Dans le traitement du cas de Jean-Joseph Dorthe, Charles-Hector Guisan était entré en contact avec son confrère fribourgeois, Jean-Louis Schaller (1816–1880), secrétaire de la Commission de santé du canton de Fribourg.

12 Ernest Guisan, *Op. cit.* (n. 11) 35.
13 *Ibid.*, 41.
14 *Ibid.*
15 *Ibid.*, 53.
16 *Ibid.*, 45.

Dans la lettre qu'il envoie à la Commission de santé[17] en date du 4 août 1853, Guisan décrit le traitement appliqué et l'évolution favorable de la maladie. Schaller va alors contribuer à médiatiser le traitement en le mentionnant dans le Compte-rendu de l'administration du Conseil d'Etat (CR) de 1853[18], avant de le mettre en pratique, deux ans plus tard, à l'occasion de la traversée du canton par un chien enragé qui, entre le 7 et le 9 juin 1855, mordit 13 personnes avant d'être abattu[19]. Suite à une rencontre avec Guisan, Jean-Louis Schaller, qui va traiter personnellement la plupart des cas, décide d'appliquer le traitement au moyen des pilules d'arséniate de soude, et de tenir «exactement note de toutes les observations, afin que cela puisse profiter à la science»[20]. Schaller notera méticuleusement dans un carnet[21], jusqu'en février 1856, toutes ses observations sur l'évolution de l'état de santé des patients, glanant parfois fortuitement des informations sur les blessés qui refusent de se soigner, décrivant de manière détaillée le traitement administré. La lecture de ce document montre clairement les préoccupations du praticien: éloigné de toute considération théorique sur la maladie – Schaller n'utilise à aucun moment ses observations pour valider ou rejeter l'une ou l'autre théorie de la rage –, le contenu du carnet s'oriente entièrement vers la recherche d'une thérapeutique efficace, que viendrait étayer les améliorations de l'état de santé des patients observés. Le résultat de ces observations peut se synthétiser comme suit: des 13 personnes mordues, 3 sont mortes de la rage au bout de 5 à 6 semaines. Deux des victimes n'ont reçu aucun traitement. Une d'elles, Jacob Tschüpperli de Plasselb, a refusé l'invitation du médecin de venir se faire soigner à Fribourg «prétextant», nous apprend Schaller dans ses notes manuscrites, «qu'il avait ouï dire qu'on les faisait mourir à Fribourg, et n'ayant nulle envie de subir le même sort». Schaller ajoute:

> On répandait à la campagne le bruit, répété même en ville, que toutes les personnes mordues entre le 7 et le 9 juin par le chien enragé étaient vouées à une mort certaine et que, vu l'impossibilité de les guérir, on s'emparait d'elles et les faisait mourir par des saignées, ou même en les étouffant entre deux matelas.[22]

17 Copies-lettres de la Commission de santé, Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), DS Ib 3, pp. 241–245.

18 *CR* 1853, p. 107.

19 L'événement fit grand bruit dans la presse locale, qui fut invitée par les autorités sanitaires à calmer la population et à l'inviter à recourir aux soins d'un médecin en cas de morsure suspecte. Voir par exemple le *Confédéré. Journal des démocrates fribourgeois* 12 juin 1855, p. 1; 16 juin, p. 2.

20 Séance de la Commission de santé de juin 1855, AEF, DS Ia 6, p. 358.

21 Conservé à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg sous la cote Soc. Lect. A 230, intitulé *Observations faites sur des personnes et des animaux mordues [sic] du 7 au 9 juin 1855 par un chien enragé*, ce carnet manuscrit de 9 × 14 cm comprend 67 pages non numérotées.

22 Jean-Louis Schaller, *Observations faites sur des personnes* ..., pp. 84–85.

La troisième victime, une jeune fille de 17 ans, ne prenait qu'épisodiquement les pilules prescrites par le médecin.

Sans énumérer tous les cas mentionnés dans le carnet de Jean-Louis Schaller, voici les posologies d'arséniate de soude prescrites à 5 patients: Franz Peter Aebi, 25 ans, reçoit un lot de 25 pilules de 1/20e de grain d'arséniate de soude, à prendre matin et soir; Jacob Schaller, 37 ans, reçoit au total 176 pilules, à raison de 3 par jour; Elisabeth Rotzetter, 38 ans, hospitalisée à Fribourg une quarantaine de jours, reçoit 2 pilules d'arséniate de soude pendant son séjour, et emporte avec elle 30 pilules; lors d'une visite ultérieure, Schaller lui prescrit encore une dose de 1/15e de grain d'arséniate de soude matin et soir pendant 15 jours. Eléonore Marthe, fillette de 9 ans, reçoit un total de 74 pilules, à prendre matin et soir; malgré des difficultés initiales (diarrhées et vomissements), le traitement est bien supporté. Pour terminer, Marie Schlappach, 22 ans, enceinte, quant à elle se voit administrer un traitement comprenant au total une soixantaine de pilules d'arséniate de soude, à prendre matin et soir. Tous les patients traités par la thérapeutique de Guisan et suivant scrupuleusement le traitement, constate Schaller, sont guéris. Des traitements analogues couronnés de succès administrés à plusieurs personnes mordues dans le district fribourgeois de la Glâne au mois de juin 1862 poussent Jean-Louis Schaller, en sa qualité de secrétaire de la Commission de santé, à recommander officiellement ce traitement à tous les médecins du canton par voie de circulaire[23].

Fortune du traitement antirabique du Dr Guisan

Le traitement antirabique du Dr Guisan n'emporte bien évidemment pas l'adhésion de tous les praticiens du canton, même s'il devient une thérapeutique «officielle». Avec réalisme, Schaller avait laissé la liberté aux médecins du canton «d'essayer d'autres méthodes de traitement»[24]. Parmi les promoteurs de l'utilisation de l'arséniate de soude dans le canton mentionnons Jean de Schaller (1846–1914), dont la thèse intitulée *Die Wuthkrankheit, ihre Natur, ihre Heilbarkeit*, présentée à Wurzbourg en 1869 présente à la fois la

23 *CR* 1862, pp. 214–215. Tandis que les victimes de ce nouvel épisode de morsures rabiques étaient traitées, la mort dans d'atroces souffrance de l'ancien aubergiste du village de Dompierre, mordu par un chien en février 1862, contribua à entretenir un sentiment de psychose auprès de la population. Voir le *Journal de Fribourg* 21 juin 1862, p. 3, et 5 juillet 1862, p. 3; le *Confédéré* 22 juin 1862, p. 4.

24 Circulaire de la Commission de santé aux médecins du canton, AEF, DS Ib 4, 30 juin 1862, p. 562.

méthode de Guisan et les observations faites en 1855 par son cousin Jean-Louis Schaller. Un autre médecin enthousiasmé par les résultats obtenus par cette thérapeutique, le Dr Pierre Bochud (1810–1873), présente un travail sur la rage et son traitement lors d'une séance de la Société de médecine du canton de Fribourg, en 1870. La discussion assez vive qui prolonge l'exposé[25] voit le Dr Max de Buman (1830–1907) émettre de sérieuses réserves sur la validité du traitement préconisé par Guisan et pratiqué dans le canton. La principale objection est suffisante pour ébranler toute certitude: «Quand un traitement est commencé sur un sujet mordu par un chien notoirement enragé, qui vous dit que ce sujet a été inoculé?»[26] Lorsqu'on considère les statistiques, qu'Ernest Guisan mentionne également dans sa thèse, selon lesquelles seule une proportion variant de 20 à 30% environ d'individus mordus par des chiens enragés développent la maladie, les quelques cas traités et observés par Guisan et Schaller ne sont pas suffisants pour pouvoir, selon les termes de Buman «se prévaloir de la sanction clinique ou thérapeutique»[27].

«Il vaut mieux essayer un remède douteux que de n'en donner aucun»

L'empirisme thérapeutique qui marque la pratique médicale du XIXe siècle et d'une bonne partie du siècle suivant offre un contraste saisissant avec l'image d'une médecine triomphante que nous dépeint une certaine histoire de la médecine, focalisée sur les percées du savoir médical, mais ignorant la complexité du terrain. Conscients de l'extrême fragilité scientifique d'observations effectuées sur peu de cas, comme de nombreux autres médecins confrontés à des affections contre lesquelles la science de l'époque n'avait pas encore de réponse, Guisan et Schaller n'hésitent pas à s'aventurer sur le terrain délicat de ce que nous appellerions aujourd'hui l'expérimentation humaine. Avaient-ils une alternative? La maxime de Celse selon laquelle «il vaut mieux essayer un remède douteux que de n'en donner aucun», prend ici toute sa dimension. Considérant le bagage théorique souvent restreint des médecins de cette époque, il n'est pas surprenant de constater de grandes différences dans les thérapeutiques proposées, selon le praticien, pour des maladies ou affections identiques. Appelé le plus souvent à la dernière minute, livré à lui-même, le médecin «navigue à vue» à travers l'épais brouillard de pathologies encore mal définies et de traitements mal maîtrisés ou encore in-

25 *Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande* (1870) 91–95.
26 *Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande* (1870) 95.
27 *Bulletin de la Société médicale de la Suisse romande* (1870) 95.

existants. Comme le relève Jacques Léonard (1935–1988), un des spécialistes français de l'histoire des pratiques médicales au XIXe siècle, même des figures de proue de la recherche médicale comme Claude Bernard (1813–1878) stigmatisent l'éclectisme thérapeutique ambiant, en le taxant de «charlatanisme involontaire»[28]. Plus près de nous, le Dr Maurice Tubiana, parlant de ses prédécesseurs du XIXe siècle, décrira ainsi leur façon de travailler:

> Ils savaient admirablement décortiquer les symptômes d'un malade, les hiérarchiser, les rassembler, évoquer le souvenir des malades qu'ils avaient soignés et utiliser leur immense culture pour effectuer des rapprochements entre ce malade et d'autres cas semblables déjà décrits dans la littérature. Mais ils éprouvaient ensuite les plus grandes difficultés à examiner d'un œil critique ce qu'avaient dit, ou fait, les auteurs classiques. Ils ne disposaient pas de critères quantitatifs pour comparer les divers traitements et avaient donc tendance à faire confiance à leurs aînés ou à leur expérience personnelle, même si celle-ci n'était fondée que sur un petit nombre de cas.[29]

Les connaissances thérapeutiques, les observations personnelles des praticiens, trouvaient généralement un lieu d'expression et de confrontation entre confrères dans les forums qu'étaient les séances des sociétés médicales des divers cantons de la Suisse, ou, pour les médecins les plus en vue, lors des congrès ou dans les revues d'associations faîtières, comme la Société médicale de la Suisse romande. Lors d'une séance de la Société de Médecine du Canton de Fribourg, le 29 janvier 1877, le secrétaire verbalise ce qui suit:

> Le Dr Stock a observé un assez grand nombre de coqueluches. Il a employé le bromure d'ammonium préconisé par M. le Professeur Demme. Après plusieurs insuccès, il a communiqué ses résultats négatifs à M. Demme qui lui a répondu qu'il avait renoncé lui-même depuis quelques temps à ce médicament qui n'avait pas répondu à son attente.[30]

Cet empirisme thérapeutique, cette manière d'observer le terrain et de constituer un savoir personnel dicté par une expérience souvent assez réduite, cette transmission des observations et du savoir-faire en cercles relativement restreints, est pleinement caractéristique de la démarche de Jean-Louis Schaller et de ses confrères dans la pratique du terrain. Lorsqu'il prend «exactement note de toutes les observations, afin que cela puisse profiter à la science»[31], c'est à la thérapeutique telle qu'elle est généralement mise en pratique par ses confrères qu'il pense, et non, en première ligne du moins, à une avancée conceptuelle sur la rage et son traitement.

28 Léonard, Jacques, *La vie quotidienne du médecin de province au XIXe siècle* (Paris 1982) 57.
29 Tubiana, Maurice, *Les chemins d'Esculape. Histoire de la pensée médicale* (Paris 1995) 264–265.
30 Protocoles de la Société de Médecine du Canton de Fribourg 1877–1905, Archives de l'Etat de Fribourg (AEF), p. 4. Le correspondant du Dr Eduard Huber (1818–1893), de Morat, est le pédiatre Rudolf Demme (1836–1892), professeur de l'Université de Berne, médecin de la policlinique de pédiatrie dès 1862.
31 Voir note 20.

Moins courante, en revanche, mais complémentaire, est la démarche de Guisan. Avec la publication de son article dans une grande revue médicale étrangère, Charles-Hector Guisan investit un terrain généralement réservé aux médecins-professeurs des grands centres de recherche. La rareté de la rage, sa nature énigmatique et le débat animé qui l'entoure, ainsi que l'absence d'un traitement reconnu, expliquent sans doute la publication d'un article rédigé par un médecin «de campagne», dont la substance ne repose que sur un seul cas observé[32], mais qui ouvre le débat. Le prolongement de cet article et la mise en perspective des observations de Schaller dans les deux travaux de doctorat mentionnés, «afin que des essais se répètent dans ce sens»[33], confirment l'orientation avant tout thérapeutique de l'ensemble des observations recueillies, et donnent un éclairage intéressant sur la manière de procéder du médecin praticien du milieu du XIXe siècle: loin des préjugés charlatanesques avec lesquels on affuble parfois les médecins de cette époque, les expériences de Guisan et de Schaller, leurs tâtonnements théoriques, leurs essais thérapeutiques marqués par un empirisme méthodique, ont essayé de répondre, avec les moyens limités qui étaient les leurs, à un terrible fléau immémorial, la rage.

32 Rares sont les médecins praticiens contemporains de Schaller et de Guisan qui publient autre chose que leur thèse. D'après des calculs effectués à partir des effectifs du corps médical fribourgeois, moins d'un tiers participe aux séances de la Société de Médecine du Canton de Fribourg entre 1862 et 1900; un dixième seulement des médecins fribourgeois, environ, se rend aux réunions de la Société médicale de la Suisse romande, à partir de 1867. Cf. Bosson, Alain, *Histoire des médecins fribourgeois (1850–1900). Des premières anesthésies aux rayons X* (Fribourg 1998) 78.

33 Ernest Guisan, *Op. cit.*, p. 46.